



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de l'APF et des Papillons Blancs de Lille

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion du **droit d'aimer** au bénéfice des publics et des professionnels de l'APF et des Papillons blancs de Lille du **5 février au 18 mai 2018**.

Date limite de dépôt de candidatures :

1^{er} décembre 2017

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de l'APF et des Papillons blancs de Lille accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IEM Christian Dabbadie et de l'IMPro du Chemin Vert.¹

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ IEM : institut d'éducation motrice / IMPro : institut médico-professionnel

La résidence-mission repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'association des paralysés de France et les Papillons blancs de Lille souhaitent expérimenter une MiAA au sein de l'IEM Christian Dabbadie et de l'IMPro du Chemin Vert à Villeneuve d'Ascq.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- favoriser l'accès aux arts et à la culture des usagers, des familles et des professionnels des deux établissements ;
- regrouper l'ensemble des personnes de ces deux structures autour d'un projet culturel fédérateur et transversal ;
- bouleverser les pratiques au sein des établissements médico-sociaux concernés, en questionnant et bousculant les habitudes, les organisations, les fonctionnements et les représentations des personnes accueillies ;
- utiliser le vecteur artistique pour permettre l'expression des sentiments et renforcer l'autodétermination dans les choix de vie ;
- amener les bénéficiaires à porter un regard différent sur les uns et les autres et sur les pratiques, via la création artistique.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **droit d'aimer**.

Cette thématique a été imaginée suite à un travail institutionnel mené sur cette question depuis trois ans, qui a permis d'ores et déjà de formuler les premières interrogations suivantes :

- *Comment être considéré comme une fille, un garçon, une femme ou un homme dans une relation amoureuse plutôt qu'en premier lieu comme un handicapé ?*
- *J'aime, je n'aime pas. Comment dire mes sentiments, comment exprimer mes émotions ?*
- *Comment affirmer des choix différents de ceux de mes parents ?*
- *Comment être moi sans blesser l'autre ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **douze semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **le 5 février 2018 et le 18 mai 2018**. De manière exceptionnelle, les établissements concernés seront fermés du 3 mars au 11 mars 2018 et du 28 avril au 13 mai 2018. Pour cette raison, la présence de l'artiste sera donc segmentée.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général pour chaque établissement ;
- des référents opérationnels pour l'IEM et un référent pour l'IMPro qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur composition est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par l'APF sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention.

Contexte

Présentation des associations gestionnaires :

- Association des Paralysés de France

L'association des paralysés de France a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints de poliomyélite, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille, l'APF milite pour la promotion des droits et :

- sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap ;
- développe l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile ;
- assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants ;
- propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes ;
- accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle ;
- organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs ;
- mène des actions de formation professionnelle ;
- intervient auprès de personnes isolées ;
- apporte un soutien juridique spécialisé ;
- accompagne les familles dans le dépistage précoce du handicap ;
- informe les personnes et leur famille.

- **Association des Papillons Blancs de Lille**

Fondée en 1954, la vocation de l'association des Papillons Blancs de Lille est la prise en charge de personnes en situation de handicap mental. L'association recherche, promeut, met en œuvre des solutions innovantes d'accompagnement et de développement adaptées à tous les âges, dans les champs de l'enfance et l'adolescence, le travail, l'insertion et la formation, l'hébergement et la vie sociale et la vie associative.

Les établissements concernés par le projet :

- **L'IEM Christian Dabbadie à Villeneuve d'Ascq :**

L'IEM Christian Dabbadie a la volonté d'offrir aux usagers et aux familles, une palette de services favorisant l'inclusion sous différentes formes (scolaire, sociale, professionnelle, citoyenne, culturelle et sportive), selon des modalités adaptées aux capacités propres de chaque enfant, adolescent ou jeune adulte, selon leur projet personnel, leur parcours, leur environnement familial, social, etc. Ces missions s'articulent autour de l'idée suivante : toute personne est au cœur des liens à construire ensemble pour chacun.

Il accueille 183 usagers, âgés entre 2 à 20 ans (voire 25 ans s'ils sont en poursuite d'études) en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés à l'exception de troubles envahissants du développement et de déficit cognitif important ou en situation de polyhandicap. L'accueil à l'IEM, avec ou sans hébergement, s'organise sur trois unités de vie, en fonction de l'âge et des situations de handicap rencontrées par les usagers.

Tout au long de l'année, les équipes pluridisciplinaires et les enseignants spécialisés de l'unité d'enseignement de l'IEM, mènent des activités artistiques et culturelles que ce soit en interne de l'établissement ou en extérieur, en lien avec d'autres partenaires.

- **L'IMPro du Chemin Vert à Villeneuve d'Ascq :**

L'IMPro du Chemin Vert, en lien avec les valeurs promues par l'UNAPEI² s'attache à considérer les personnes accompagnées dans leur globalité et à respecter leur intégrité. C'est pourquoi l'accompagnement y est conçu comme un processus dynamique propre à favoriser l'inclusion de chacun, selon des modalités qui lui sont adaptées.

L'ouverture de l'établissement sur son environnement constitue aussi un axe de travail important pour l'équipe. En effet, la recherche du développement des capacités d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle des personnes accompagnées à l'IMPro induit la nécessité de s'appuyer sur les acteurs de leurs lieux d'évolution actuels ou à venir.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

² UNAPEI : union départementale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 1^{er} décembre 2017 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : katell.leprohon@apf.asso.fr et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA APF / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 12 janvier 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Philippe Durietz, directeur de l'IEM Dabbadie ou Katell Leprohon, directrice adjointe de l'IEM Dabbadie ;
- Dominique Delbecque ou Bernard Philippe, chefs de process culturel de l'IEM Dabbadie ;
- Flavie Lefait, usager de l'IEM ;
- Brigitte Blachon, mère d'un usager de l'IEM ;
- Marcel Duriez, directeur de l'IMPro du Chemin Vert ;
- Maryline Janoska, Educatrice Spécialisée à l'IMPro du Chemin Vert ;
- *En qualité de membres invités, Claire Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France et Audrey Ardouin, son adjointe.*

Le coordinateur général

- Dominique Delbecque, chef de process culturel de l'IEM Dabbadie

Les référents opérationnels

IEM Christian Dabbadie :

- Julie Matthieu, éducatrice spécialisée (unité 1) ;
- Julie Catoire, éducatrice spécialisée (unité 2) ;
- Nathalie Campagne, éducatrice spécialisée (unité 3).

IMPro du Chemin Vert :

- Maryline Janoska, éducatrice spécialisée.

Fiche de présentation des établissements concernés

Etablissement	IEM Christian Dabbadie
Gestionnaire	Association des Paralysés de France
Adresse établissement	64, rue de la Liberté 59650 Villeneuve d'Ascq
Téléphone	03 20 34 48 50
Site internet	http://www.iemdabbadie.fr
Capacité d'accueil	165 places pour enfants, adolescents atteints de déficiences motrices dont 70 places d'internat, 95 en semi internat, 15 places réservées aux jeunes adultes déficients moteurs âgés de 20 à 25 ans. 18 places pour enfants et adolescents polyhandicapés ou pluri-handicapés dont 9 places en internat et 9 places en semi internat. Sur les 79 places d'internat, 5 places sont réservées à l'accueil temporaire.
Présentation du public accueilli	Les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis à l'IEM sont en situation de handicap moteur, avec sans troubles associés, à l'exception des troubles envahissants du développement.
Activités	Les usagers sont accompagnés : <ul style="list-style-type: none">- dans leur scolarité, en interne de l'IEM (dans l'unité d'enseignement) ou en extérieur (de la maternelle à l'enseignement supérieur), à temps plein ou à temps partiel ;- dans leur projet de soins et de rééducation, ou au niveau du plateau technique de l'IEM ou dans les dispositifs de droit commun ;- dans leur éducation, dans des groupes de vie basés sur les tranches d'âge (2-6, 7-10, 11-15, 16-17, 18-20, 20-25) ;- dans la découverte d'activités sportives, adaptées ou non, sur site IEM ou en extérieur ;- dans la découverte d'activités artistiques, sur site IEM ou en extérieur ;- dans leur projet pré professionnel dans des formations qualifiantes (signalétique, enseigne décor, recyclage) ou dans une aide à la détermination de leur projet d'avenir, que ce soit en interne de l'établissement (ateliers) ou en externe (en milieu adapté comme en milieu ordinaire) ;- dans leur montée en compétences en autonomie par le biais d'une cellule d'appui à l'autonomie et de la possibilité de s'essayer à une vie adulte autonome en appartements (interne et extérieurs à l'IEM)- dans la valorisation de leurs rôles sociaux, par leur participation à différents projets ouverts sur la cité.
Equipe	Au 01 septembre 2017, l'effectif de l'IEM est de 145,60 ETP. L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecins de médecine physique et réadaptation, médecin pédiatre, pédopsychiatres, psychologues, assistantes sociales, masseurs kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptiste, psychomotriciens, éducateurs jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques, enseignants spécialisés, chauffeurs, techniciennes de surface, agents de restauration, cuisiniers, agents d'entretien, informaticien, cadre de rééducation, cadres éducatifs, adjoints de direction, cadre ressources humaines, comptables, aides comptables, secrétaires, directeur adjoint, directeur.

Etablissement	IMPro du Chemin Vert
Gestionnaire	Association des Papillons Blancs de Lille
Adresse établissement	47 rue du Chemin Vert 59493 Villeneuve d'Ascq
Téléphone	03.20.84.16.72
Site internet	impro.cheminvert@papillonsblancs-lille.org
Capacité d'accueil	70 places pour adolescents et jeunes adultes, en situation de handicap intellectuel léger à moyen, âgés de 14 à 20 ans en semi-internat.
Présentation du public accueilli	Les adolescents et jeunes adultes accueillis à l'IMPro sont en situation de handicap intellectuelle (léger à moyen), avec ou sans troubles associés.
Activités	<p>Les usagers sont accompagnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans leur scolarité, en interne de l'IMPro (unité d'enseignement) ou en scolarité partagée (temps partiel en ULIS collège ou lycée) - dans leur éducation et la définition de leur projet professionnel dans des groupes basés sur les tranches d'âge et le niveau d'acquis scolaires et de maturité psycho-affective. Tous participent, de façon polyvalente à des ateliers de découverte professionnelle (aménagement de l'habitat intérieur, horticulture-maraîchage, entretien textile, documents multi-services, restauration, techniques de propreté et d'hygiène. <p>Les usagers sont appelés à mettre en œuvre et développer leurs capacités d'autonomie (de travail, de déplacement, affective...)</p> <p>L'IMPro est ainsi structuré autour de trois sections : le pré-apprentissage (14/16 ans), l'apprentissage (16/18 ans) et la préparation à la vie active (18/20 ans). Tout au long de leur cursus, les jeunes sont accompagnés dans la définition d'un projet de vie et professionnel adapté à leurs aspirations et compétences (milieu de travail protégé – ESAT ou ordinaire – entreprise adaptée, formation qualifiante par la voie de l'apprentissage par alternance). Ils sont amenés à vérifier la validité de leur projet par la mise en situation de stage professionnel à l'extérieur de l'établissement (stages en milieu ordinaire de travail, puis si nécessaire en ESAT).</p> <p>Est aussi valorisée leur implication dans la vie citoyenne (à l'intérieur de l'établissement : délégués de groupes, participation au conseil de la vie sociale... et par la participation à des activités d'utilité sociale au sein de la cité ou de leurs lieux de vie...).</p> <p>Enfin, la découverte d'activités artistiques et sportives (au sein de la structure ou en extérieur) contribue à leur équilibre et leur épanouissement personnel.</p>
Equipe	<p>L'effectif est de 26 ETP.</p> <p>L'équipe pluridisciplinaire est composée, d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs techniques spécialisés, un moniteur – éducateur, des conseillères en économie sociale et familiale, un enseignant spécialisé, une éducatrice sportive, une infirmière, une orthophoniste, une psycho-motricienne, une psychologue, un pédo-psychiatre, une assistante de service social, un cuisinier, des agents de services généraux, une secrétaire, une comptable, un chef de service éducatif, un directeur.</p>